Rapport du Président

Commission permanente
vendredi 25 avril 2025
N° CP-2025-3-6-8
N° applicatif 12051

6 ème **Commission**
Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction
Direction Europe et transfrontalier

SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace assure le chef-de-filât de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur. A ce titre, elle a notamment adopté en décembre 2022 le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière, qui recense actuellement plus de 150 projets, et institué en juin 2023 le Fonds de coopération transfrontalière pour les financer.
Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer des subventions de fonctionnement à trois projets transfrontaliers pour un montant total de 7 900 € au titre du Fonds de coopération transfrontalière :
- 2 600 € à l'association FIATABEC pour le projet Picobelle-Fiatabec ;
- 2 700 € à l'Eurodistrict Trinational de Bâle pour le projet d'actualisation et de ré-impression de cartes Trois pays à vélo ;
- 2 600 € à l'association Quinz'art pour le projet Paysage partagé.
Le présent rapport a également pour objet d'autoriser la signature d'un avenant de prolongation de la convention du projet Interreg Atmo-Rhena PLUS.

Le Fonds de coopération transfrontalière, créé par délibération n° CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un volet « accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer des projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

1. Accompagnement des projets citoyens rhénans :

a. Projet Picobelle – Fiatabec

L'association et orchestre de flûtes à bec FIATABEC de Wangenbourg-Engenthal organise, avec l'orchestre allemand PICOBELLA, deux concerts les 10 et 11 mai, respectivement à Bretten en Allemagne et à Strasbourg.

Après avoir organisé en 2022 et 2023 deux concerts de flûte à becs avec l'Orchestre de l'Ouest, en Alsace et en Vendée, FIATABEC a souhaité porter un projet transfrontalier avec ses voisins de Dürrenbüchig (près de Karlsruhe).

Deux chefs, l'un français et l'autre allemand, dirigeront les répétitions communes et les deux concerts, avec une soixantaine de musiciens et un public attendu d'environ 400

personnes. Le public pourra découvrir à cette occasion des instruments peu connus de la famille des flûtes à bec et un répertoire varié et original puisqu'écrit ou arrangé spécifiquement pour cette formation.

Les musiciens partageront des moments de convivialité favorisant les échanges au-delà de l'aspect musical. L'objectif est de tisser des liens par-delà la frontière entre l'Allemagne et la France et de dépasser la frontière de la langue grâce à la musique.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 61 132 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 600 €.

b. Projet « Paysage partagé »

L'association Quinz'art, dont le but est de promouvoir et de contribuer activement à l'amitié franco-allemande en organisant des expositions et évènements franco-allemands d'art contemporain, porte un projet de rencontre interculturelle dans le cadre de la Fête de l'Europe 2025.

Il s'agit d'un projet de rencontre autour de la pratique des arts plastiques, de l'apprentissage de la citoyenneté et du développement du bilinguisme destiné à 55 collégiens de 4ème du Collège Rouget-de-Lisle de Schiltigheim et du Schiller-Gymnasium d'Offenburg. Il se déroulera au Jardin des Deux Rives à Strasbourg, les 15 et 16 mai, et sera encadré par 4 enseignants des établissements scolaires, 2 artistes et 2 bénévoles de l'association Quinz'art.

Au programme des deux journées : animation linguistique et travaux créatifs en groupes binationaux. Les œuvres réalisées par les élèves seront rassemblées et exposées sur un week-end à Strasbourg, les 17 et 18 mai 2025, avec une ouverture au grand public. Elles seront ensuite exposées dans les établissements respectifs jusqu'aux congés d'été.

L'association Quinz'art a déjà été soutenue en 2022 pour le projet « Entre deux rives » (2 000 €) et en 2024 pour le projet « Trait d'union – Bindestrich » (2 914 €), au titre des dispositifs transfrontaliers.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 9 500 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 600 €.

c. Actualisation et ré-impression de cartes Trois pays à vélo

La carte Trois pays à vélo a été créée dans le cadre du projet INTERREG « Trois pays à vélo » porté par l'Eurodistrict Trinational de Bâle (et dont le Département du Haut-Rhin était partenaire).

Il s'agit d'un support unique de promotion du territoire des Trois frontières à travers le cyclotourisme, mais aussi d'un outil pratique au service des usagers. Cette carte trilingue (français / allemand / anglais) propose deux itinéraires cyclables trinationaux (40 et 210 kms) ainsi que les boucles locales de chaque pays.

Le stock de cartes étant désormais épuisé (1ère impression en 2021), les partenaires du projet ont souhaité la ré-imprimer en 30 000 exemplaires et en profiter pour actualiser la carte, afin d'apporter une information à jour et complète à l'usager.

L'objectif est donc de fournir aux habitants et touristes toutes les informations pour les encourager à franchir les frontières et découvrir la région des trois frontières en utilisant un mode de transport doux et durable.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 15 490 €. La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée en vue de l'attribution d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 3 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 700 €.

2. Autre : Prolongation de 6 mois du projet Interreg Atmo-Rhena PLUS

Le projet Interreg « Atmo-Rhena PLUS », porté par ATMO Grand Est, a démarré le 1er janvier 2023 et rassemble 12 partenaires cofinanceurs. Il poursuit deux objectifs principaux :

- suivre des indicateurs air-climat-énergie transfrontaliers avec une comparabilité des données harmonisées, enjeu important au sein des instances transfrontalières du Rhin supérieur ;
- fournir une aide à la décision par des informations sur des actions d'amélioration et évaluer des scénarios en termes de coûts-bénéfices, avec une présentation accessible aussi bien pour les décideurs que pour les citoyens.

Le budget prévisionnel du projet est de 1,8 M€ avec une participation du fonds FEDER via le programme Interreg VI Rhin supérieur à hauteur de 800 000 €. La Collectivité européenne d'Alsace soutient ce projet à hauteur de 36 000 € (délibération n° CP-2024-3-6-2 du 15 avril 2024). La convention multi-partenariale relative au projet Interreg Atmo-Rhena PLUS conclue entre l'association ATMO Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et les autres partenaires français, allemands et suisses du projet a été signée par le Président de la Collectivité européenne d'Alsace le 3 juillet 2024.

Le projet, qui devait initialement se terminer au 31 décembre 2025 a été prolongé de 6 mois, jusqu'au 30 juin 2026. Cela est principalement dû à un retard dans le démarrage des actions du programme d'exécution du fait d'un travail administratif conséquent (précision du calcul des frais de personnel par l'autorité de gestion Interreg) lors du démarrage du projet.

Ce simple prolongement de 6 mois n'a pas d'incidence sur le budget du projet. Il nécessite cependant la signature d'un avenant à la convention précitée, qui figure en annexe au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes au titre du Fonds de coopération transfrontalière, accompagnement des projets citoyens rhénans, pour l'année 2025 :
    - 2 600 € à l'association FIATABEC pour le projet Picobelle-Fiatabec
    - 2 700 € à l'Eurodistrict Trinational de Bâle pour le projet d'actualisation et de ré-impression de cartes Trois pays à vélo ;
    - 2 600 € à l'association Quinz'art pour le projet Paysage partagé.

  Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation du projet sur présentation d'un bilan financier et qualitatif des projets.

- D'approuver l'avenant à la convention relative au projet Interreg Atmo-Rhena PLUS du 3 juillet 2024, joint en annexe au présent rapport, dont l'objet est de prolonger la durée de la convention précitée jusqu'au 30 juin 2026 et m'autoriser à le signer.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

	Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
Projets citoyens rhénans	P252	O013	E01	T100	(2209) 65-65748-048	7 900 €
Total						**7 900 €**

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

.